

chent d'un pas assuré vers le ciel, tout en déversant les bienfaits et les consolations autour d'eux.

Le Tiers-Ordre de St-François et la St-Vincent de Paul, telles sont les associations que Léon XIII signale particulièrement à notre attention.

Ce sont deux œuvres sublimes qui ont pour point de départ la véritable charité chrétienne, pour mobile et soutien l'amour de Dieu, et pour conséquence la sanctification de ceux qui s'y adonnent.

Là, point de conspiration contre l'autorité, point de ces haines ténébreuses contre l'ordre religieux ou politique, point de ces secrets, point de cet esclavage qui pèse sur les épaules des adeptes et leur ôte toute liberté individuelle, comme c'est le cas dans les sociétés secrètes.

Là, règne l'amour de l'Eglise, cette charité fraternelle qui est la marque des enfants de Dieu, et le seul voile, qui cache les bonnes actions, est celui de l'humilité chrétienne.

Voilà les associations que nous devons, Nos Très Chers Frères, encourager, non seulement en les approuvant et en leur donnant notre estime, mais encore en nous inscrivant parmi leurs membres.

En dehors de ces pieuses confréries, qui sont répandues par le monde entier, et qui fleurissent dans cette ville et ce diocèse, Montréal compte des unions et des sociétés éminemment recommandables.

Nous avons ici *La Congrégation de la Très Sainte Vierge* pour les hommes, établie dans presque toutes les paroisses de cette ville et banlieue et dans quelques paroisses de la campagne. Nous ne saurions trop exhorter tous les fidèles à s'inscrire parmi les

membres

Il semble

ceux qui

le monde

ments des

de salut é

Les con

autour d'e

sole le cœ

Vierge n'a

nom.

Il est be

nissent noi

ganistes d

banlieue s

milliers de

de notre

ame, forme

Tabernacle

Des étra

s'empêcher

et d'admir

ces accents

grande et s

multitude s

de Dieu e

*bonum et ju*

ils dit.

Ah ! Nos

ranger en r

des associat

d'entre nous

funèbres des